

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS** DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

#### AR Prefecture

063-200070712-20230907-DBC20230907\_04-DE Reçu le 15/09/2023

Publié le 15/09/2023

N° DBC 20230907-04

#### Communauté de communes Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle **63300 THIERS** contact@cctdm.fr 04.73.53.24.71 www.cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :

Membres du Bureau présents :

Membre du Bureau représenté : 2

Membres présents sans voix

délibératives: 1 Total votants: 23

#### BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 Septembre 2023 à 13H

Date de la convocation: 31 Août 2023

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 07 septembre 2023 à 13 heures 30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

### Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Sophie DELAIGUE, Chantal CHASSANG, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Martine MUNOZ, Claude GOUILLON-CHENOT, Chantal CHASSANG, Bernard VIGNAUD, Jean-François DELAIRE, Patrick SAUZEDDE, Thomas BARNERIAS, Olivier CHAMBON, Philippe BLANCHOZ, Patrice BION (représente Michel GONIN), Ludovic COMBE, Éric CABROLIER.

#### Membres du Bureau absents excusés :

Georges LOPEZ, Daniel BALISONI, Jean Eric GARRET, Michel COUPERIER, Daniel Caroline GUELON, Serge FAYET, Serge BERTHUCAT, Sylvain HERMAN, THEALLIER, Didier CORNET, Didier ROMEUF, Hélène BOUDON, Michel GONIN (représenté par Patrice BION).

#### Membres du Bureau ayant donné procuration :

Philippe CAYRE à Tony BERNARD

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

## ATTRIBUTION MARCHE DE TRAVAUX / EXTENSION DE LA FERME INTERCOMMUNALE DE CHANDALON, A ARCONSAT

#### Rapporteur: Jean-François DELAIRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2221-22:

Vu le Code de la Commande Publique, notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1;

Vu la délibération n° 20200715-05 du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil Communautaire au Bureau Communautaire et au Président ;

Vu la délibération n° 20221108-05 du Bureau Communautaire du 8 novembre 2022 approuvant notamment l'Avant-Projet Définitif (APD) de l'extension de la ferme intercommunale du Chandalon, à ARCONSAT;

Considérant l'avis de la Commission des Marchés en Procédure Adaptée (CMAPA) du 29 août 2023;

#### AR Prefecture

063-200070712-20230907-DBC20230907\_04-DE Reçu le 15/09/2023 Publié le 15/09/2023

Le rapporteur explique que la consultation pour le marché de travaux de l'extension de la ferme intercommunale de Chandalon a été alloti en huit lots :

- Lot 1 Terrassement Voiries et Réseaux Divers (VRD)
- Lot 2 Gros œuvre Maçonnerie
- Lot 3 Charpente bois Bardage bois
- Lot 4 Couverture bac acier
- Lot 5 Menuiseries extérieures et intérieures bois
- Lot 6 Plâtrerie Peinture Carrelage
- Lot 7 Electricité
- Lot 8 Plomberie Sanitaire

Une consultation en procédure adaptée a été lancée le 7 juillet 2023 avec l'envoi à la publication d'un avis d'appel public à la concurrence au BOAMP et sa mise en ligne sur la plateforme de dématérialisation <u>www.centreofficielles.com</u>.

Lors de sa séance du 29 aout 2023, la CMAPA a donné un avis favorable, à l'unanimité, pour attribuer les lots aux entreprises suivantes :

- Lot 1 Terrassement VRD : entreprise TECHNI TP (63250 CHABRELOCHE) pour un montant total de 35 225 euros HT,
- Lot 2 Gros œuvre Maçonnerie : entreprise TECHNI TP (63250 CHABRELOCHE) pour un montant total de 42 275.10 euros HT,
- Lot 3 Charpente bois Bardage bois : entreprise GIRARD FRERES (63550 SAINT-REMY-SUR-DUROLLE) pour un montant total de 47 632.50 euros HT,
- Lot 4 Couverture bac acier : entreprise GIRARD FRERES (63550 SAINT-REMY-SUR-DUROLLE) pour un montant total de 15 110.79 euros HT,
- Lot 5 Menuiseries extérieures et intérieures bois : entreprise GIRARD FRERES (63550 SAINT-REMY-SUR-DUROLLE) pour un montant total de 4 732.90 euros HT,
- Lot 6 Plâtrerie Peinture Carrelage : entreprise PLAZENET DECOREVE (63250 CELLES-SUR-DUROLLE) pour un montant total de 6 850 euro HT,
- Lot 7 Electricité: entreprise ELECTRICITE GARDETTE (63250 ARCONSAT) pour un montant total de 5 496.58 euros HT,
- Lot 8 Plomberie Sanitaire : entreprise FEDIT PLOMBERIE (63550 PALLADUC) pour un montant total de 6 320 euros HT.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Attribue les marchés aux entreprises suivantes :
- Lot 1 Terrassement VRD : entreprise TECHNI TP (63250 CHABRELOCHE) pour un montant total de 35 225 euros HT,
- Lot 2 Gros œuvre Maçonnerie : entreprise TECHNI TP (63250 CHABRELOCHE) pour un montant total de 42 275.10 euros HT,
- Lot 3 Charpente bois Bardage bois : entreprise GIRARD FRERES (63550 SAINT-REMYY-SUR-DUROLLE) pour un montant total de 47 632.50 euros HT,
- Lot 4 Couverture bac acier: entreprise GIRARD FRERES (63550 SAINT-REMY-SUR-DUROLLE) pour un montant total de 15 110.79 euros HT,



#### AR Prefecture

063-200070712-20230907-DBC20230907\_04-DE Reçu le 15/09/2023 Publié le 15/09/2023

- Lot 5 Menuiseries extérieures et intérieures bois : entreprise GIRARD FRERES (63550 SAINT-REMYY-SUR-DUROLLE) pour un montant total de 4 732.90 euros HT,
- Lot 6 Plâtrerie Peinture Carrelage: entreprise PLAZENET DECOREVE (63250 CELLES-SUR-DUROLLE) pour un montant total de 6 850 euro HT,
- Lot 7 Electricité : entreprise ELECTRICITE GARDETTE (63250 ARCONSAT) pour un montant total de 5 496.58 euros HT,
- Lot 8 Plomberie Sanitaire : entreprise FEDIT PLOMBERIE (63550 PALLADUC) pour un montant total de 6 320 euros HT.
- Autorise le Président à signer les marchés ainsi que tout document se rapportant à la présente décision.

**TOTAL VOTANTS: 23** 

Membres du Bureau présents : 22

Représentés :2

**TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 23**Abstentions :

Pour: 23

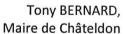
Contre: 0

Membres présents sans voix délibératives : 1

Non participation:

Pour ampliation dertifiée conforme,

Le Président,





## AR Prefecture

063-200070712-20230907-DBC20230907\_04-DE Reçu le 15/09/2023 Publié le 15/09/2023